8ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 1er MAI 1918 — No. 8

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

En marge d'un manifeste

Le manifeste publié à cette même place, dans notre dernier numéro n'a pas manqué de retenir toute l'attention qu'il méritait. Le projet de la fondation d'une association de commissaires d'école franco-canadiens n'est pas nouveau pour nos lecteurs et tous auront appris avec satisfaction qu'il était, en fait, réalisé. Ils auront pu constater, en même temps, que la nouvelle association possède déjà un état-major, avec son comité provisoire composé de dix membres choisis parmi les commissaires d'école des principaux centres français de la province.

Au reste, les noms des deux signataires qui figurent au bas du document suffisent par eux-mêmes à en souligner le caractère et l'importance. Il était difficile de trouver deux hommes plus intimement liés à notre mouvement scolaire. Représentant des Franco-Canadiens dans l'ancien comité exécutif de la *Saskatchewan School Trustees Association*, au temps où nous pouvions décemment participer à ses travaux M. Emile Gravel fut, à la convention de Saskatoon, le dernier des nôtres à parler en faveur du bilinguisme. Son discours bref et catégorique fut prestement escamoté, comme trop gênant, par la presse anglaise de l'Ouest; mais, relevé comme il convenait par les journaux de l'Est il n'a pas peu contribué à faire connaître à nos compatriotes de là-bas la véritable mentalité qui régnait au sein de cette fameuse assemblée de commissaires. Quant à M. Raymond Denis, on sait [illegible] patriotisme pratique qu'il accomplit à l'*Association [illegible]* mais ce que beaucoup ignorent c'est l'incroyable activité et l'admirable esprit d'abnégation qu'il y apporte.

Le président et le secrétaire-trésorier du comité provisoire de la nouvelle association se trouvent, comme par hasard, les deux vice-présidents de l'A. C. F. C. Rien de plus naturel: celle-ci n'a-t-elle pas pour but d'organiser la défense nationale dans tous les domaines?

D'aucuns semblent portés à croire que nous émiettons nos forces en ayant ainsi plusieurs organisations différentes animées du même esprit. Bien au contraire, nous perfectionnons et étendons nos moyens d'action en dotant chaque oeuvre urgente d'un organisme distinct avec un but bien déterminé à atteindre. A côté de l'A. C. F. C., qui demeure l'organisation mère, chargée de rallier sous un même drapeau tous les Franco-Canadiens, en vue de la défense de leurs intérêts généraux, il y a place pour l'*Association des Commissaires d'école franco-canadiens*, chargée spécialement de nos intérêts scolaires, comme il y a place pour l'*Association Interprovinciale*, à laquelle nous demandons le recrutement de nos instituteurs et institutrices.

* * *

Pour revenir à l'appel aux commissaires d'école publié la semaine dernière, il nous fournit un exposé clair et bien au point de notre situation scolaire, à l'heure actuelle, dans la province, et, ce qui est mieux encore il nous trace le programme de la nouvelle association.

Œuvre de défense avant tout, elle entend se montrer énergique, mais nullement provocatrice. Son but direct sera le maintien du cours primaire en français, et c'est un point sur lequel nous tenons à attirer l'attention. La loi nous accorde un cours primaire en français qui, donné tel qu'il doit l'être, permet à nos enfants d'acquérir une connaissance suffisante de leur langue maternelle. Ce cours n'a de chance de survivre qu'autant que nous serons en mesure de démontrer son efficacité pédagogique. Or ce n'est pas une pauvre petite heure ou demi-heure par jour, à la fin de la classe, qui constitue un cours primaire et peut donner aux élèves une connaissance pratique du français. Si nous voulons sauvegarder l'enseignement du français à l'école, il est de toute nécessité de s'en tenir au véritable "cours primaire", tel que prévu par la loi. C'est ce qu'ont très bien compris les signataires du manifeste, et nous les en félicitons.

Dans un autre ordre d'idées, il nous semble opportun de rappeler que la position adoptée par les Franco-Canadiens dans la lutte actuelle se trouve amplement justifiée par l'existence légale du "cours primaire en français". On nous reproche, en certains quartiers, de refuser de confondre notre cause avec celle des autres nationalités et l'on va jusqu'à parler de trahison. Voyons, raisonnons un peu. Faire une alliance défensive avec les Allemands, les Hongrois, les Polonais et autres, lier notre sort au leur, ce serait renoncer purement et simplement à notre "cours primaire" et nous contenter d'une heure de français par jour. Qui oserait nous imposer ce sacrifice volontaire, et lesquels d'entre nous seraient assez insensés pour y consentir ?

Ceci ne nous empêche pas, bien entendu, de protester énergiquement, au nom du droit naturel, contre l'ostracisme dont on veut frapper les langues étrangères. Nous l'avons toujours fait et nous continuerons de le faire. Mais de grâce, qu'on ne vienne pas nous demander d'abandonner des droits qui sont nôtres et que nous seuls avons mission de défendre.

* * *

Ces quelques considérations en marge de l'appel aux commissaires d'école n'ont d'autre but que de rappeler à ces derniers leur devoir du moment, qui est d'envoyer sans délai leur adhésion au secrétaire-trésorier de l'*Association des Commissaires d'école franco-canadiens*. La lutte scolaire, telle qu'elle se présente aujourd'hui dans sa saisissante brutalité, devrait être pour les nôtres le meilleur signal de ralliement. Nous espérons qu'un bon nombre de commissaires se sont déjà fait inscrire et que les autres le feront sans tarder. "Qu'on se souvienne, pour nous servir des termes mêmes du manifeste, qu'il s'agit de la défense de nos écoles, c'est-à-dire de la défense de notre langue, de notre religion, de la défense de l'âme même de nos enfants."

SIMPLES NOTES

Cette guerre, dit le cardinal Bourne, s'est produite parce que les nations ont oublié la notion de la Providence de Dieu, qui gouverne tout, et aussi l'existence de l'Eglise surnaturelle du Christ, avec son centre, le Saint-Siège apostolique.

* * *

M. Albert Foisy, rédacteur du Droit, *a publié une série d'excellents articles sous le titre "Vers le paganisme". Le troisième article dénonce les modes indécentes et le théâtre moderne comme les agents les plus actifs pour détruire dans le coeur des jeunes générations le sens moral et ramener les peuples vers le paganisme.*

* * *

La Tribune *de St-Hyacinthe, qui entrera bientôt dans sa trentième année d'existence, mène vaillamment la lutte pour l'école catholique dans la province de Québec contre les tendances "déformatrices" du député Bouchard. Nos meilleurs voeux au militant confrère. Il est bien déjà assez triste que dans les autres provinces du Canada le régime boche domine en éducation pour ne pas souhaiter que le même malheur, sous la poussée de la radicaille à tendances maçonniques, ne s'étende pas jusqu'à la province de Québec, parvenue jusqu'ici, avec bon sens, à se défendre de ces infiltrations boches, qui tuent la liberté et le progrès sous couvert d'instruction obligatoire, de gratuité scolaire et autres absurdités.*

* * *

L'Orange Sentinel *décerne de chaleureux compliments à M. Rowell, président du conseil privé, pour son fameux discours de North Bay où il attaquait violemment l'Eglise catholique, discours qui lui a valu en Chambre un abattage en règle de la part de M. Chs Murphy. "Ce fut un geste courageux, dit la* Sentinel, *et les protestants du pays ne le doivent pas oublier."*

* * *

Aujourd'hui, comme au siècle dernier, "aux yeux de beaucoup de gens de bien, la pire et plus horrible bête qui soit sur terre est l'homme de bien qui ose vanter et défendre le bien." "Cet homme, disent-ils, irrite les méchants, vous verrez qu'il nous attirera quelque malheur. Ceux-là hurlent contre nous, qu'il fait hurler contre lui, puisque hélas! nous pensons comme lui."—L'abbé Philippe Perrier.

* * *

Les dépêches annoncent le prochain départ de l'évêque de London, Ont., Mgr Fallon, pour l'Irlande et la France, où il irait s'intéresser au service des aumôniers militaires au sein des troupes expéditionnaires canadiennes.

* * *

L'hon. H. S. Béland, député fédéral du comté de Beauce, qui est toujours prisonnier de guerre à Berlin, n'a appris qu'au mois de février dernier la nouvelle de sa réélection par acclamation dans son comté aux élections de décembre.

* * *

Dans la partie sud de Londres, on découvre une nouvelle maladie dont les symptômes ressemblent à ceux de la méningite cérébrale: elle attaque le système nerveux à la base du cerveau et paralyse les paupières supérieures.

Les Alliés contiennent toujours l'avance allemande

La lutte se continue désespérée dans le nord.—L'ennemi veut atteindre Amiens et les ports de la Manche.—Défense héroïque de Hangard-en-Santerre par les Français.—Les Allemands subissent une sanglante défaite autour du mont Kemmel.—L'Allemagne réclame ses prisonniers de la Russie.—La Hollande cède.—Une armée chinoise en France.

Mercredi 24 avril

Les Allemands attendent

Bien qu'ils aient concentré des hommes et des canons sur plusieurs points, les Allemands s'abstiennent de frapper un grand coup.

Le duel d'artillerie a été très violent hier près de Hangard-en-Santerre et à l'ouest de Noyon; mais à part cela, tout a été tranquille sur le front anglais. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie.

Un bel exploit naval des Anglais

Les dépêches donnent beaucoup d'extension au récit du raid naval contre Ostende et Zeebrugge; on veut y voir l'un des plus beaux exploits de la guerre. Il s'agissait de bloquer les bases sous-marines de l'ennemi et l'on y a réussi en faisant couler à l'entrée des deux ports cinq vieux croiseurs chargés de béton. De plus, des dégâts considérables ont été causés par l'artillerie aux travaux de défense des côtes. Un contre-torpilleur anglais a été coulé par les canons allemands et quatre navires plus petits ont disparu. De nombreuses pertes ont été enregistrées à bord des vaisseaux qui ont pris part au raid.

Jeudi 25 avril.

Nouvelle offensive contre Amiens

A la suite d'une sérieuse préparation d'artillerie sur un front étendu, l'ennemi a fait une nouvelle attaque sur la ligne Villers-Bretonneux, Hangard, Hailles et Castel, dans la direction d'Amiens. Après une rude journée de combat, il a réussi à s'emparer de Villers-Bretonneux. Les Anglais ont lancé de vigoureuses contre-attaques qui leur ont rendu une partie du terrain perdu la veille. Pour la première fois dans l'histoire, on a vu les tanks engager la bataille les uns contre les autres.

La lutte s'est continuée avec violence, pendant la nuit, autour de Hangard, sur lequel les Allemands ont concentré leurs efforts. Les troupes françaises ont résisté vaillamment et contre-attaqué plusieurs fois avec succès. Le village a été perdu, puis repris par les Français, et est resté finalement dans les mains de l'ennemi. Les Français occupent les environs immédiats et les Allemands, en dépit de leurs efforts répétés, sont incapables de déboucher du village.

La Hollande et l'Allemagne

D'extraordinaires rumeurs circulent à l'effet que l'Allemagne aurait envoyé à la Hollande un ultimatum annonçant que le gouvernement impérial occuperait les ports hollandais si la Hollande ne lui accordait pas les demandes économiques qui lui étaient faites. La Haye nie avoir reçu semblable ultimatum, mais admet que les [illegible] actuelles sont beaucoup plus exigeantes que les premières.

Les Teutons ne réclament pas seulement [illegible] Toute la nation est unanime à ne pas vouloir laisser l'Allemagne fouler aux pieds son honneur [illegible].

Vendredi 26 avril

Vers Amiens et les ports de la Manche

Amiens et les ports de la Manche semblent bien être les deux objectifs poursuivis par les Allemands avec une rare détermination. Ils s'efforcent d'avancer dans deux directions à la fois. Grâce aux magnifiques contre-attaques des régiments australiens et anglais, hier, ils ont été repoussés à Villers-Bretonneux. L'ennemi occupait fortement le village qu'il avait rempli de mitrailleuses. Les troupes anglaises ont exécuté une attaque de nuit sans aucune préparation d'artillerie. Après plusieurs heures d'un corps à corps acharné les Allemands ont été finalement chassés de cette importante position qui domine Amiens.

Le long des lignes entre Wytschaete et Bailleul, tout l'effort de l'ennemi s'est porté contre un petit secteur à Kemmel. Les Français, très inférieurs en nombre ont dû se retirer lentement de la colline en disputant furieusement chaque pied de terrain. Un régiment cerné a montré une résistance héroïque, tous se faisant tuer jusqu'au dernier homme. La situation est très critique à cet endroit et les Alliés devront encore rectifier leur lignes de défense.

Samedi 27 avril

Situation plus sérieuse que jamais

Les journaux de Londres reconnaissent que la situation, au point de vue des Alliés, s'est singulièrement aggravée depuis deux jours. On se demande s'il ne faudra pas abandonner Ypres et l'on envisage les conséquences de l'occupation possible des ports de la Manche par les Allemands.

La bataille des Flandres continue toujours avec le même acharnement. Les Alliés ont gagné du terrain dans le secteur Hangard-Villers-Bretonneux et ont fait de nombreux prisonniers. Les Allemands, après avoir pris la colline Kemmel, ont aussi capturé le village du même nom et Dranoutre.

Lundi 29 avril

Autour du saillant d'Ypres

Ce matin, les Allemands ont ouvert un formidable bombarde-

(A suivre en 2e page)

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Rodolphe Lemieux dénonce les Prussiens de la Chambre

La question des étrangers ennemis suscite un vif débat.—Un député propose de conscrire 50,000 Canadiens français pour travailler dans les forêts de la Colombie.—M. Rodolphe Lemieux le remet à sa place.—La loi des élections en temps de guerre fut un acte prussien.—Il y a des Prussiens à la Chambre canadienne.—M. Mackie, d'Edmonton, prend la défense des Canadiens français.

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 29 avril.

La question des [illegible] ennemis [illegible] fourni l'occasion d'un débat [illegible] toute une journée, la semaine dernière. Un député de la Colombie Anglaise a profité [illegible] Canadiens français [illegible] dans les forêts de [illegible] M. Rodolphe Lemieux [illegible] d'une façon très énergique et M. Mackie, d'Edmonton, a également pris la défense des Canadiens français. En somme, la journée n'a pas été mauvaise pour [illegible].

C'est M. Clements, représentant d'une circonscription nommée Comox-Alberni, qui a trouvé tout naturel de proposer cette singulière suggestion pour civiliser les gens de la province de Québec. Au lieu de continuer à travailler sur leurs petites fermes de cent verges de largeur, dit-il, qu'on en envoie donc de 50 à 75,000 dans les forêts de la province, où ils abattront le bois de pulpe dont ont besoin les Alliés. Ils n'y auront pas passé six mois qu'ils deviendront bien meilleurs Canadiens. La question des Canadiens français est bien facile à régler dit-il en terminant, si Dieu me donnait le gouvernement de ce pays avec des pouvoirs absolus, avant minuit ce soir, ce pays n'aurait plus qu'un seul drapeau, une seule école, une seule langue."

M. Rodolphe Lemieux commence par remettre les choses au point en ce qui touche au traitement des sujets ennemis. L'étranger ennemi, dit-il, doit être traité au Canada comme ailleurs, conformément aux prescriptions de la loi internationale. Personne n'est au-dessus de la loi internationale et aucun peuple civilisé qui a pris part à la convention de La Haye n'est au-dessus des règlements édictés à cette convention par les représentants des nations civilisées.

"J'ai entendu M. Clements dire dans cette Chambre qu'il fallait mettre de côté la loi internationale parce que l'Allemagne ignore la loi internationale et je dis que, parce que l'Allemagne se met en dehors de la loi internationale, ce n'est pas une raison pour que les autres nations civilisées en fassent autant. Nous avons malheureusement au Canada des gens qui voudraient être plus Prussiens que les Prussiens. La loi des élections en temps de guerre, votée l'an dernier par le Parlement, fut un acte prussien ni plus ni moins."

Cette déclaration soulève naturellement de vives protestations sur les bancs de la droite. Cependant M. Boivin, qui préside, ne croit pas qu'il y ait lieu de rappeler l'orateur à l'ordre.

M. Lemieux poursuit:

"Mon honorable ami, qui, je regrette de le dire, a fait un piètre [illegible] en parlant d'anciens [illegible] aux Canadiens français [illegible] son ignorance et son pharisaïsme."

"Je pourrais rappeler à mon ami que la province de Québec colonisée par ces habitants "cultivateurs étrangers" est la province la plus prospère de tout le Dominion. Les colons de la province de Québec se vendent au pair à New-York aujourd'hui et l'habitant canadien-français ne les échangerait pas pour les valeurs de la Colombie Anglaise, et aussi longtemps que les gens de la Colombie Anglaise [illegible] dans le vieux [illegible]. Mon honorable ami répète les [illegible] de nos [illegible] et de nos [illegible] canadiens, à savoir que le temps est venu de n'avoir qu'un drapeau, qu'une langue et qu'un empire. Quant au drapeau, nous n'en avons qu'un, le drapeau britannique. C'est notre drapeau, nous ne pouvons pas le remplacer et le pourrions-nous que nous ne le voudrions pas. Nous prions chaque dimanche dans nos églises pour le Roi de la Grande-Bretagne et des possessions d'outre-mer, en chantant le *Domine Salvum fac regem*. Un seul empire! Nous ne pouvons pas avoir deux empires à moins que les idées exprimées par mon honorable ami cet après-midi soient acceptées par le peuple de l'empire et alors nous aurions un empire prussien. Mais Dieu merci, les hommes d'Etat britannique n'accepteront jamais des idées aussi étroites que celles exprimées par ces honorables Messieurs. Une seule langue! Il n'y aurait pas d'empire britannique si on avait voulu le bâtir sur une fondation aussi étroite. L'empire britannique est le foyer de plusieurs langues et de plusieurs races. Les Maltais ont conservé la langue italienne, les Gallois la langue et les écoles galloises, et les Montagnards Ecossais, la langue de leurs pères, et aussi longtemps qu'il y aura des montagnards dans ce monde ils parleront la langue écossaise. L'empire d'une seule langue c'est l'empire allemand, et les méthodes préconisées cet après-midi par mon honorable ami sont les méthodes employées par les Allemands en Pologne on

à Posen. On y priva les jeunes enfants de leurs écoles nationales, on expropria les terres des habitants et l'on déporta ceux-ci comme mon honorable ami voudrait voir déporter les Canadiens français de Québec et l'on força par le fouet les habitants à parler l'allemand. Je ne dirai pas, M. l'orateur, qu'il n'y a pas d'étrangers dans cette chambre, mais après avoir entendu certains messieurs cet après-midi je dirai qu'il y a des Prussiens dans la Chambre."

Après un certain nombre de discours plus ou moins ennuyeux M. Mackie, d'Edmonton, prononce quelques bonnes phrases ... [illegible]

Le Parlement hier et aujourd'hui

[illegible]

... la première ligne de défense sera en danger."

L'heure légale. Après lui avoir expliqué le mécanisme de l'avance de l'heure un papa demande à son fils:

— Si la pendule se mettait à sonner treize coups quelle heure serait-il?

— Il serait l'heure ... de la faire réparer.

Les alliés contiennent toujours l'avance allemande

(*Suite de la 1ère page*)

ment avec bombes explosives et à gaz sur tout le front entre Meteren et Voormezeele, au sud et au sud ouest d'Ypres. Une grosse attaque d'infanterie a eu lieu immédiatement après. Les prisonniers capturés admettent que l'intention des Allemands est d'essayer de prendre Ypres. Le combat est acharné du côté des Français et des Anglais. Les Belges ont aussi été attaqués sur le front de l'Yser.

L'ennemi a tenté plusieurs fois au cours de la nuit dernière d'avancer sur les positions françaises dans le bois de Hangard, devant Amiens, mais le feu de l'artillerie les a tenus en échec.

L'Allemagne exige de la Russie le retour de ses prisonniers

Le gouvernement allemand envoie en Russie une commission de 175 membres chargée de présenter ses demandes au sujet de ses prisonniers. Il exige le rachat immédiat de tous les prisonniers allemands en bonne santé. Les ... [illegible]

Nouvelle révolution en Russie?

[illegible] ... M. Alexandrov ... Brest-Litovsk ... pas encore été confirmée.

Bonne journée pour les Alliés

Les Allemands ont été battus ... [illegible] ... Quinze divisions employées contre ... [illegible] ... possession du mont Kemmel ont été réduites en pièces. ... [illegible] ... sans exception, soit du côté de l'artillerie, soit du côté de l'infanterie.

La Hollande cède

Pour éviter la guerre la Hollande a cédé devant les exigences allemandes, qui comprenaient le droit de laisser passer sur son territoire du matériel de guerre, le droit d'envoyer des vivres pour être exportés d'Anvers et le renouvellement des traités relatifs à l'exportation du sable et du gravier.

Une armée chinoise en France

Un haut représentant du ministère de la Guerre en Chine débarqué dans un port de l'Atlantique, aux Etats-Unis, déclaré que la Chine a actuellement des troupes en route pour les champs de bataille d'Europe. Le gouvernement de Pékin compte avoir au moins 40,000 hommes en France au commencement de l'été. Le peuple chinois est très monté contre la Russie.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

La "Journée des Ecoles" devra être aussi une fête des enfants

Notre projet de "Journée des Ecoles" pour le 24 juin est accueilli partout avec faveur. Nous avons reçu à ce sujet deux lettres renfermant d'excellentes suggestions que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Il va sans dire que nous les approuvons entièrement et que nous désirons vivement intéresser les enfants, par tous les moyens possibles, à cette "Journée des Ecoles", qui deviendra leur fête à eux.

Cher Monsieur Fremont,

Vos suggestions sur la manière pratique de célébrer la Saint-Jean-Baptiste sont des plus justes et des plus opportunes. Il est grand temps de nous occuper de nos écoles pour les défendre, puisque tant d'autres s'acharnent à les attaquer. Et le plan que vous mettez en avant ... [illegible] ... des munitions ... pour la défense ... [illegible]

Un Canadien

Nous recevons aussi ... une jeune institutrice ... [illegible]

Monsieur le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C.

Je connais au moins un foyer, dans la Saskatchewan, où ... [illegible] ... d'une célébration pratique de notre fête nationale ... d'enthousiastes échos, et ... au moins un cœur de petite Canadienne française que cette proposition d'une "Journée des Ecoles" a fait vibrer profondément.

Plus que tout autre, en effet, nous autres, institutrices, ne sommes-nous pas convaincues de la vérité de ce mot de M. René Bazin: "Les hommes de demain seront ce que nous les ferons", et pouvons-nous voir sans angoisse les petits de notre race livrés à tous les dangers d'une instruction exclusivement anglaise et souvent protestante?

Si un plus grand nombre de jeunes filles de la province de Québec ou des autres centres français comprenaient la belle mission qui attend, qui sollicite ici leur dévouement!

Les profits de la "Journée des Ecoles" fourniront à quelques-unes de ces jeunes filles les moyens de répondre à nos besoins et à leurs désirs. Qui d'entre nous n'aura la légitime fierté de contribuer aussi largement que possible à une œuvre patriotique si noble et si urgente?

Nos petits élèves eux-mêmes ne répondraient-ils pas avec empressement et générosité à cet appel, si chaque institutrice, après ... avec des mots qui vont au cœur—un bref exposé des ... auxquelles nous ... la lutte et avoir bien défini l'objet de la "Journée des Ecoles", leur demandait de songer dès à présent à réserver quelques sous ... cette cause, ... qui serait fait vers le 24 juin?

Cette contribution des enfants ... il me semble ... l'A. C. F. C. une excellente occasion d'éveiller le sentiment patriotique chez l'enfant.

Une Jeune Institutrice

Brochures de Propagande recommandées par l'A. C. F. C.

La Question de l'Education dans la province de la Saskatchewan. Etude reproduite du *Patriote de l'Ouest* et publiée par le Comité d'Education de l'A. C. F. C. Prix: 5 sous, franco 50 sous la douzaine, $4.00 le cent.

La Fierté.- Conférence du R. P. Louis Lalande, prononcée sous les auspices de l'*Action française*, le 23 janvier, accompagnée d'extraits de discours prononcés à la même séance par MM. ..., Groulx et Montpetit. Elégante brochure de vingt-huit pages. Prix 11 sous franco, $1.00 la douzaine.

The Canadian Miracle. Article résumant d'une façon très claire la lutte scolaire au Canada, et plus spécialement dans l'Ontario. Excellent instrument de propagande française dans les milieux de langue anglaise. Nous avons une certaine quantité de ces brochures à la disposition des cercles qui désirent en distribuer dans leur entourage.

Toutes les commandes pour ces brochures doivent être adressées au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.

Patriotisme pratique

Si nous voulons compter dans cette province, soyons des hommes d'affaires sur le terrain du patriotisme comme sur les autres. Ne nous vantons pas des organisations sans caisse proportionnée au but qu'elles doivent atteindre: ce sont des canons de bois qui ne peuvent servir tout au plus qu'à nous attirer les coups. Avons des armes de défense efficace ou rien du tout, pour nous, il n'y a pas d'autres alternatives, à moins de vouloir être la risée des autres, ce qui n'est pas particulièrement réjouissant, et encore moins digne des premiers occupants de ce pays.- *La Liberté.*

Nouvelles mesures de guerre

L'enregistrement de tous les hommes et femmes du Canada aura lieu en juin

Le recensement de tous les hommes et femmes du Canada, décidé il y a quelque temps par le gouvernement, aura lieu en juin. On vient de nommer des surintendants qui choisiront les régistraires chargés de l'enregistrement dans les 223 circonscriptions fédérales. Toute personne au-dessus de seize ans, qu'elle soit britannique ou de naissance étrangère, devra être inscrite. Il n'y aura pas de maximum d'âge de soixante ans, comme il avait été dit tout d'abord.

Les surintendants pour l'Ouest sont: W. G. Cates, de Moose Jaw, pour la Saskatchewan; C. W. Smith, de Medicine Hat, pour l'Alberta; C. E. Mahon de Vancouver, pour la Colombie Anglaise.

Le surintendant pour le Manitoba n'est pas encore nommé.

Voici, d'après un communiqué officiel, la façon dont se fera l'enregistrement.

L'ENREGISTREMENT

"Un arrêté ministériel vient de confirmer l'enregistrement des hommes et des femmes du Canada. La méthode employée ressemble de beaucoup à celle des élections fédérales. La division électorale deviendra l'unité territoriale. A la tête de cette unité, sera un régistraire dont les fonctions consisteront à organiser un nombre suffisant d'endroits d'enregistrement et de nommer autant d'assistants qu'il en a besoin.

"A un certain jour, fixé par une proclamation, toutes les personnes de seize ans et plus devront se présenter à l'un de ces bureaux et répondre en toute franchise à un certain nombre de questions, (nom, adresse, âge, marié ou célibataire, nature du travail, etc., etc.) Après avoir rempli cette formule, on leur remettra une carte d'enregistrement qu'elles seront tenues de porter continuellement sur elles et de la montrer, quand demande leur en sera faite, à tout agent de paix.

"Ceux qui, pour causes de maladie ou autres, n'auront pu se présenter aux bureaux, pourront s'enregistrer [illegible] bureau de poste. Il en sera de même de ceux qui n'auront seize ans qu'après le jour d'enregistrement, ou qui auront été réformés du service actif. Comme on peut juger l'intention du gouvernement est de faire l'inventaire complet des forces du Canada et de le tenir à date."

L'AMENDE ET LA PRISON

"Toute personne qui néglige de se conformer à cette loi, est passible de l'amende et de l'emprisonnement. En plus, elle ne pourra pas voter aux élections, ne pourra recevoir de salaire, ne pourra se loger dans aucun hotel, ne pourra voyager ni par eau, ni par terre. Tout patron qui paie un salaire à un employé qu'il sait n'être pas enregistré s'expose aux mêmes pénalités."

"Le gouvernement a l'intention de mobiliser toutes ces forces pour l'heureuse poursuite de la guerre. Naturellement, les dossiers d'enregistrement serviront à la mise en vigueur de la loi du service militaire. D'un autre côté, la mobilisation de ces forces est aussi essentielle à la victoire des alliés que celle pour service d'outre-mer. Le gouvernement n'a pas encore l'intention de conscrire le travail, quoique la commission d'enregistrement ait le pouvoir de défendre la pratique de certains métiers aux hommes bien portants."

A LA RATION

"L'enregistrement sera aussi d'une grande utilité au projet de la mise à la ration du pays entier. L'exportation peut facilement être augmentée par une plus grande production: elle peut aussi l'être par la limitation de la consommation de la viande et des céréales".

Les hommes en s'enregistrant devront aussi dire si les circonstances leur permettent de changer d'occupation, et surtout s'ils ont quelque expérience dans les travaux de ferme. Il en sera de même pour les femmes qui devront déclarer si elles ont le temps de travailler, sans rémunération, et si elles ont quelque expérience également dans les travaux de ferme.

Le gouvernement a pourvu à la défense des côtes du Canada

M. Lemieux a demandé à la Chambre, pourquoi on demandait une appropriation de dix millions de piastres pour le département du service naval.

Sir Robert Borden a répondu que l'année dernière, on avait été mis en garde contre l'invasion possible de nos côtes, par des sous-marins allemands. Le gouvernement a donc dû se mettre à l'oeuvre immédiatement afin de prendre les mesures préventives nécessaires. Ces mesures ont comporté l'achat de certains navires et une autre nécessité qu'il n'est pas opportun de mentionner en ce moment. La Chambre s'est montrée satisfaite de l'explication.

Une nouvelle taxe sur toute les transactions

Lors de l'exposé du budget, qui doit avoir lieu ces jours-ci à la Chambre, on proposera, croit-on, une taxe plutôt radicale, afin de répondre aux lourdes demandes des dépenses de guerre. Il s'agit d'une taxe d'un pour cent sur toutes les transactions commerciales. On a calculé qu'une taxe sur les transactions d'affaires produirait environ trois cent millions de dollars. Elle s'appliquerait à tout depuis la plus grosse affaire jusqu'à tous les achats au détail au-dessus d'un dollar.

Le sucre

Le bureau des vivres vient d'émettre un nouveau règlement limitant considérablement l'emploi du sucre et la manufacture des biscuits, gâteaux, pâtes douces, etc. La manufacture de certains de ces produits est complètement interdite. Les fabricants de bonbons ne pourront employer que la moitié de la quantité de sucre qu'ils ont employée l'année dernière. La quantité de sucre et de gras pouvant être employée dans la manufacture de la crème à la glace est aussi considérablement réduite.

L'OPINION D'UN ANGLO-PROTESTANT sur la campagne francophobe au Canada

Lettre de M. A. Vernon Thomas à la "Voice" de Winnipeg.

II—VERS LA GUERRE CIVILE

Pour être loyal je dois citer une autre opinion au sujet des élections, opinion qui m'est fournie par un autre Canadien, universellement connu et respecté dans tout le Canada.

"Il n'y a aucun doute qu'une grande méfiance, sinon une grande haine des Canadiens français, est incrustée dans le coeur des Protestants d'Ontario.

"D'un autre côté je crois que le peuple voulait gagner la guerre et que l'Acte des élections pendant la guerre a chargé la poudre.

"Quand tous les appels électoraux étaient fabriqués de la même manière, quel autre résultat pouvait-on attendre? Sûrement, dans les circonstances, il est de la nature humaine de renchérir sur la dernière cause d'irritation et de tourner le torrent de la rage contre "les catholiques".

En considérant ensemble ces opinions il est facile de conclure à la vérité!

Ces opinions ne sont pas irréconciliables. En substance, elles disent la même chose.

En somme, elles disent toutes la même chose. Il est impossible de croire que la majorité de ceux qui ont voté pour la conscription n'étaient pas, sciemment ou non, échauffés par l'appel présenté fanatiquement et passionnément par la presse et la chaire: "ne pas déserter les hommes dans les tranchées", et cependant il est vrai en même temps de dire que dans le coeur d'un grand nombre de Canadiens, la réponse à l'appel, pour le moment et à la surface, a pris la forme, selon les mots de M. Clutton Brock, d'une convoitise spirituelle pour un triomphe sur leurs propres compatriotes. Quand on songe que le résultat logique du soulèvement des mauvaises passions spirituelles durant les élections aurait été la guerre civile, avec incidemment une paralysie presque complète de l'effort militaire du Canada contre l'Allemagne et ses alliés, l'on peut voir l'état où la guerre peut conduire une société démocratique. Un citoyen respectable de Winnipeg m'a dit qu'il a entendu personnellement un des membres du gouvernement du Manitoba lui dire qu'il importait peu que Laurier gagnât ou perdît; le résultat final serait quand même la guerre civile et il serait aussi bien que cela fût maintenant, car Québec devait être battu et ce ministre a signé le serment solennel de promouvoir au plus haut degré le bonheur du peuple canadien; plus que ça, il y a moins de deux ans, ce même ministre m'a dit à moi personnellement que l'abolition du privilège bilingue français par son gouvernement était un acte d'injustice dont il avait honte; il m'a dit aussi que les Canadiens français au Manitoba avaient subi une grande injustice en 1890.

Le *Manitoba Free Press*, le *Toronto Globe*, le *Vancouver Sun* et beaucoup d'autres journaux canadiens conduisent aujourd'hui une politique éditoriale qui, si elle est poussée jusqu'à sa conclusion logique, sera dans mon opinion la cause de sang versé ou même de guerre civile au Canada. Il y a à peine quelques mois, le *Manitoba Free Press* a dit que la conscription était une chose impossible, qu'elle voulait dire que la moitié du Canada aurait à surveiller l'autre moitié. En d'autres mots, cela voudra dire la guerre civile, et cependant le *Free Press* est prêt aujourd'hui à précipiter cet état de choses qu'il a lui-même prévu. Si cela arrivait, même partiellement, la contribution de troupes par le Canada serait finie. Et non seulement cela arriverait, mais sa vie économique serait tellement paralysée qu'il lui serait impossible de fournir aux alliés une assistance même matérielle. Le *New York Times* peut bien, malgré ses lunettes tory, voir que le kaiser voterait pour la conscription en Irlande, comme il l'a reconnu il y a une semaine ou deux. Le général Botha dans le sud de l'Afrique, peut bien se déclarer contre la conscription, et la Russie peut aussi ne faire aucun effort pour imposer la conscription à la Finlande, mais dans le libre et démocratique Canada, même au risque de la guerre civile, les journalistes et les politiciens anglais essayent toujours d'imposer la conscription à la minorité d'une autre race et d'un autre langage, en face de l'opposition presque unanime de cette minorité. Ceux qui nous disent que cette guerre est une lutte pour la civilisation et pour tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré sur la terre consentent à abandonner toutes ces choses pour la seule fin de satisfaire une vengeance contre leurs propres compatriotes.

(A Suivre)

La Chambre de Commerce de Régina est d'avis que le moment est venu d'établir une censure pour tous les films cinématographiques exhibés dans la Saskatchewan et qu'une taxe pourrait être imposée sur les théâtres pour couvrir les frais de cette censure.

Des experts amér[illegible] que l'Alberta possè[illegible] réservoir d'huile sous [illegible] grand développement [illegible] Calgary et Edmonton com[illegible] industriels. On ne peut [illegible] espérer faire une [illegible] avant la fin de la [illegible]

* * *

Les vrais chevaliers [illegible] sont des hommes [illegible] nan qui, avant la [illegible] les officiers prati[illegible] gion sont nul [illegible] pour qu'on le voit [illegible] aux repres parce q[illegible] la qu'il n'allât [illegible] se. Et ces chefs [illegible] comme Foch, sont [illegible] généraux de l'armée [illegible]

* * *

D'après M. Andr[illegible] commissaire franç[illegible] Unis, la France a [illegible] commencement de la guerre [illegible] hommes tués et [illegible] tant de blessés et prisonniers.

A la présente phase de la grande offensive allemande, du 25 [illegible] Foch [illegible] pris le [illegible] général Foch est commandant suprême [illegible]

L'ASSOCIATION INTERPROVINCIALE

Pour le recrutement des institutrices

Nous publions ci-dessous une circulaire de l'Association Interprovinciale renfermant tous les renseignements utiles aux jeunes gens et jeunes filles des provinces de l'Est qui seraient disposés à venir dans la Saskatchewan comme [illegible] *et institutrices.*

[illegible] dans la Saskatchewan un état de choses très fâ[illegible] avenir national: nous voulons parler de la [illegible] instituteurs et institutrices catholiques bilingues.

Nous avons, de par la loi, le droit d'enseigner un cours primaire en français dans nos écoles franco-canadiennes, [illegible] parce que nous n'avons pas d'instituteurs ou d'institutrices capables de l'enseigner.

[illegible] pour remédier à cette déplorable situation que le[illegible] canadiens, réunis à Régina le [illegible] l'Association Interprovinciale.

[illegible] faire appel aux instituteurs [illegible] de Québec et de l'Ontario [illegible] enfants les [illegible] éducation catholique et française.

[illegible]

Nous payons [illegible] soixante-quinze dollars ($75) par mois [illegible]

[illegible] $20 et l'on peut trouver [illegible] dans le voisinage de la [illegible]

[illegible]

Mais pour enseigner ici, il est nécessaire—et nous attirons tout spécialement l'attention sur ce point—de parler facilement l'anglais et de pouvoir l'enseigner correctement. Il est inutile de nous écrire si l'on ne remplit pas cette condition.

Il est nécessaire aussi de posséder un diplôme modèle ou académique [illegible] soit par le Bureau central des examinateurs, soit par [illegible] Normales de la province de Québec. Les diplômes de troisième classe de l'Ontario sont aussi acceptés sous certaines conditions.

Pour ceux ou celles qui ne possèdent que des diplômes élémentaires, ou qui n'en possèdent pas du tout, il est préférable, pour eux et pour nous, de ne pas correspondre. Ce sera du temps épargné.

Il faut [illegible]

les règlements du Département de l'Education auxquels jusqu'à un certain point nous devons obéir.

Nous recevons souvent des demandes pour des écoles dans lesquelles on n'enseigne que le français. Ces écoles n'existent pas. Pour le plus grand avantage des enfants et de la race, et cela de par la volonté même des parents, l'anglais est enseigné dans toutes nos écoles; la loi scolaire en fait la langue principale d'enseignement.

La Convention des Commissaires d'écoles tenue à Saskatoon en février dernier, et à laquelle on réfère souvent, n'a aucune influence directe sur notre situation scolaire, et elle n'en aura probablement pas, parce que la langue française a des droits qui lui sont reconnus par la Constitution même de la province.

Il serait bon que les instituteurs ou institutrices qui ont réellement l'intention de venir enseigner dans la Saskatchewan nous envoient, dès le début de leurs correspondances, certaines références, ainsi que leurs diplômes: ceci éviterait bien des délais. Ces documents seront toujours retournés sur demande.

Nous terminerons ces quelques remarques en adressant un pressant appel à la vieille province de Québec et aux groupes français de l'Est. Leurs instituteurs et institutrices nous rendraient un précieux service patriotique en venant donner à nos enfants une éducation catholique et française en même temps qu'ils s'assureraient à eux-mêmes d'excellents salaires.

L'ASSOCIATION INTERPROVINCIALE

Adresser toutes les communications à

R. DENIS,
Secrétaire,
Vonda, Sask.

P.S.—Les lettres [illegible] à la loi militaire [illegible] de retarder jusqu'après la guerre [illegible]

Pour les quatre dernières années la quantité de blé en réserve dans les élévateurs canadiens à la fin de mars était de 24 à 25 millions de boisseaux. Cette année elle était inférieure à 10 millions. Il y a donc actuellement une diminution de près des deux tiers dans la quantité de blé disponible.

* * *

Plusieurs élèves des collèges classiques de la province de Québec sont affectés par la nouvelle application de la Loi Militaire.

* * *

67 étudiants de l'Université Laval de Montréal se sont enrôlés dans le régiment des "chars d'assaut." Le fils du premier ministre Gouin est du nombre.

* * *

A Hull, les officiers de la police fédérale se sont permis de tirer du revolver en pleine rue Principale, contre un déserteur qu'ils poursuivaient. La population en est indignée.

* * *

Le camp militaire de Valcartier sera rouvert, au mois de juin, pour servir à l'entraînement des conscrits des districts militaires nos 4 et 5 Montréal et Québec.

* * *

[illegible] *l'essai* [illegible] *de conscription sélective selon le type initial imaginé pour l'établissement du service militaire obligatoire au Canada.*

* * *

[illegible] *faire partie des forces militaires de l'Etat de New-York, devenir officiers et faire partie du corps des ambulanciers des troupes de* [illegible] *Sherrill.*

* * *

Mme J. Hamel de Ste-R[illegible] *Manitoba, vient de donner le jour à quatre enfants qui ont, dit-on, excellente santé* [illegible]

* * *

On dit que la cathédrale d'Amiens, [illegible] *églises. Les sculptures sont* [illegible] *Toutefois le corps* [illegible] *de la cathédrale n'a pas encore beaucoup souffert.*

Ça et là

Mgr [illegible] *avril pour Rome, accompagné de son assistant-secrétaire le Rév. P. Simond.*

* * *

[illegible] *les* [illegible] *sous Québec.*

* * *

[illegible] *Il* [illegible] *d'aucune espèce* [illegible] *tion.*

* * *

L'ignorance de nos bons An[illegible] *pays* [illegible] *bilingues* [illegible] *insondable* [illegible] *canadien, le* [illegible] *le Québec French* [illegible] *le Manitoba Free Press* [illegible] *une autre langue, toujours à l'usage des Canadiens* [illegible] *acadienne.* [illegible]

* * *

Le député [illegible] *la Colombie Anglaise* [illegible] *"Je ne vois pas, dit-il, pourquoi nous ne conscririons* [illegible] *75,000* [illegible] *sous commandement anglais* [illegible] *travailler dans les forêts pendant* [illegible] *six mois". M. Lemieux a dit* [illegible] *à moins qu'il y a des Prussiens* [illegible] *Communes."*

CLAIRE FERCHAUD

Un dimanche à Loublande

Récit d'un visiteur.—Claire Ferchaud à la messe paroissiale. —Un groupe de communiantes.—La famille Ferchaud.

Loublande, dont le nom retentit à l'heure actuelle, par toute la France et même au delà, est une modeste paroisse de 509 habitants, située aux confins de trois départements: le Maine-et-Loire, la Vendée et les Deux-Sèvres auquel elle appartient. C'est là que, depuis longtemps, le Sacré-Cœur et la sainte Vierge se manifesteraient à une jeune fille, atteignant bientôt vingt-deux ans: Claire Ferchaud. C'est là que se dévoileraient les grands desseins de la miséricorde divine en faveur de la France et de l'univers entier. C'est là que Notre-Seigneur annoncerait son éclatant et prochain triomphe. C'est là aussi et surtout, qu'il inviterait à l'expiation nationale et mondiale, montrant son Cœur broyé par les péchés des hommes, des Français en particulier. N'assure-t-on pas que c'est sur sa demande même que fut peint ce tableau si expressif et si douloureux, honoré dans l'église de Loublande avec l'approbation de Mgr l'évêque de Poitiers, et dont nous parlerons plus loin ?

Sur ces faits, qualifiés de merveilleux, chacun peut avoir son opinion et j'ai la mienne très arrêtée, mais c'est à l'autorité diocésaine seule de prononcer, quand son heure sera venue. Patience! Notons simplement qu'une Commission épiscopale siège à Poitiers, depuis plus d'un an, retenant et étudiant cette cause; ce qui laisse entendre qu'elle est sérieuse et fort intéressante, sans quoi il y a beaux jours qu'elle serait abandonnée.

Qu'on n'attende donc de moi ni révélations sensationnelles, ni même un exposé de la question. Je me bornerai à dire ce que j'ai vu et surtout ce que j'ai éprouvé d'édification à Loublande, le dimanche 20 janvier 1918.

* * *

Arrivé à Cholet le samedi soir, j'en repartais le lendemain matin à cinq heures et demie. C'était la nuit noire, la tempête et une route absolument inconnue! Et onze kilomètres à faire à bicyclette dans ces conditions!... Graves difficultés que le Sacré-Cœur, à qui je me confiai, voulut bien aplanir. Sans encombre, en effet, et relativement vite, j'arrivai à la Thessonnière, gros bourg que je savais sur mon chemin, à 8 kilomètres de Cholet, et dont la rencontre m'assurait que j'étais dans la bonne voie. Une côte plus loin et je prenais à droite la route de Loublande. Bientôt la silhouette du clocher m'apparut dans la brume. J'en étais à deux cents mètres. Je le saluai, ou plutôt, je saluai avec transport l'Hôte divin que je venais visiter et prier là.

J'espérais arriver pour la première messe: mais celle-ci, commencée à six heures et demie, en était déjà à l'offertoire.

ATMOSPHÈRE SURNATURELLE

Pénétrant dans le sanctuaire, je me sentis tout de suite dans une atmosphère prenante de piété, de surnaturel. L'église était remplie et chacun suivait dévotement le saint Sacrifice. Au moment de la communion, une cinquantaine de personnes, dont plusieurs hommes, s'approchèrent de la sainte Table. Au premier rang, je remarquai six jeunes filles, la tête couverte d'une même mantille noire, que je devinai être Claire et ses compagnes. C'étaient elles, en effet. Depuis Noël, elles vivent ensemble dans une bâtisse qui servit jadis de salle paroissiale et qu'on transforme peu à peu à leur usage. Dans le public, on assure qu'elles forment une communauté naissante. Tout ce que j'ai pu savoir c'est que Monseigneur les a autorisées à fonder un ouvroir.

Ces pieuses enfants, tels des anges en prières, prolongèrent leur action de grâces. Il me sembla qu'elles s'offraient en victimes au Sacré-Cœur de Jésus, et la pensée me vint d'offrir avec elles toutes les âmes qui me sont chères, demandant à Notre-Seigneur de les purifier, de les enflammer de son amour, enfin, de leur accorder la grâce de répondre, toujours et bien généreusement, à ses desseins miséricordieux sur elles.

Entre les deux messes, M. le curé passa tout son temps à confesser et à communier, par groupes de cinq ou six, d'excellentes paroissiennes qui, obligées de garder ou de travailler pendant la première messe, se présentaient à l'église dès qu'elles le pouvaient. De la sorte, plus de cent communions furent distribuées dans la matinée. Et je sais qu'il en est de même chaque dimanche.

ÉDUCATION EUCHARISTIQUE

Il y a, dans cette paroisse de Loublande, une dévotion remarquable à la sainte Eucharistie. Très nombreuses sont les jeunes filles et les mères qui font la communion quotidienne, et il n'en est guère qui ne communient pas au moins une fois par semaine. Notons que ce n'est pas sans grand mérite: presque toutes ces personnes habitent des fermes, généralement situées à plusieurs kilomètres de l'église, et chacune, de par une très louable habitude, fait ordinairement une bonne demi-heure d'action de grâces. On m'a cité des jeunes filles qui, pour communier tous les jours, se lèvent dès quatre heures, afin que rien ne souffre de leur absence. Ni la distance, ni la fatigue, ni les intempéries ne les arrêtent. Ce leur serait une trop grande peine de manquer une communion. Elles savent la *valeur de la communion*, et pour l'omettre il leur faut une raison aussi grave que pour se passer de la messe un dimanche, non pas en conscience, certes, mais par délicatesse pour Notre-Seigneur: car c'est surtout pour Lui qu'elles tiennent tant à communier.

Qu'elles en soient félicitées et que leur exemple stimule toutes les jeunes filles de nos campagnes et de nos villes qui, bien souvent, avec un peu plus de bonne volonté et d'amour, pourraient faire davantage!

Que soient également félicitées leurs familles chrétiennes qui, loin de les détourner de la sainte Table, se réjouissent de leur en voir prendre le chemin, sachant pertinemment que c'est celui de l'innocence conservée, du dévouement à leur égard et de l'activité au travail.

Mais que le mérite principal de cette ferveur, digne des premiers siècles, revienne à qui de droit, c'est-à-dire au prêtre zélé qui, depuis vingt-trois ans, donne aux paroissiens, et tout particulièrement à la jeunesse de Loublande, une éducation eucharistique si conforme aux désirs de l'Eglise, et tient, ce que je juge héroïque, à rester tous les dimanches, de cinq heures et demie à midi, à la disposition de ses ouailles qui, grâce à cet apostolique dévouement, peuvent, en grand nombre, recevoir leur Dieu.

LA MESSE PAROISSIALE

J'eus le double honneur de chanter la grand'messe et d'y prendre la parole. Oh! la belle assistance! le sympathique auditoire!—et ce n'était pourtant qu'un dimanche très ordinaire.—A gauche, au-dessous du chœur, le groupe compact des jeunes filles, réunies là pour prendre part aux chants liturgiques, ce dont elles s'acquittent avec autant de goût que d'ensemble pieux. Tout près d'elles, dans le transept, les enfants des écoles. De l'autre côté, dans les deux premiers bancs, Claire et ses compagnes, dont la seule vue émotionne profondément. Par toute la nef, pas une place vide. Au fond, les hommes, formant une masse imposante et recueillie. Comme tout le monde suit bien sa messe, un livre à la main, et comme chacun paraît avide d'enseignement religieux!

Ce me fut une joie, vive entre toutes, d'affirmer, devant un pareil auditoire, la royauté et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà dix-neuf siècles qu'il est mort... et de partout, à l'heure actuelle plus que jamais, se lèvent des victimes volontaires ne demandant qu'à donner, s'il le faut, tout le sang de leur âme et de leur corps afin qu'il soit consolé et qu'il règne!... Comment expliquer un tel amour si Jésus-Christ n'est pas vraiment Dieu?...

A la fin de la grand'messe, suivant l'usage établi à Loublande depuis le début de la guerre, le Saint Sacrement fut exposé. Il y resta jusqu'après les vêpres. Ce me fut un nouveau motif d'édification. Les jeunes filles qui, pour la plupart restent au bourg le dimanche, commencèrent un premier chapelet, suivi des litanies du Sacré-Cœur. Elles en récitaient un second quand je revins à l'église vers une heure. Claire et ses compagnes leur succédèrent. Beaucoup d'autres personnes étaient également présentes. Par les unes et par les autres, les chapelets étaient si pieusement dits, en deux chœurs se répondant avec une sainte harmonie, que j'étais ému jusqu'aux larmes et que je me disais, en contemplant le tableau du Sacré-Cœur devant lequel je m'étais placé:

"O Jésus, si par toute la France on vous avait prié de la sorte depuis le début de cette effroyable guerre, conséquence de nos péchés, il y a longtemps que vos plaies, si larges soient-elles, seraient cicatrisées; il y a longtemps que vous nous auriez absous et rendus victorieux!"...

* *

Les vêpres se chantèrent à une heure et demie. Il en est ainsi chaque dimanche, et cela pour permettre aux fidèles de sanctifier à loisir l'après-midi et de rentrer quand même de bonne heure dans les fermes, afin d'y vaquer aux travaux obligatoires. Au reste, l'heure adoptée doit être populaire et pratique, car l'assistance, tout en étant moins dense qu'à la grand'messe, n'en demeurait pas moins superbe. A nouveau, M. le curé me demanda de porter la parole. J'acceptai de grand cœur, heureux de célébrer, après l'éminente dignité du Fils, l'infinie bonté de la Mère. Les Cœurs de Jésus et de Marie ne doivent-ils pas être inséparables?...

LA FAMILLE FERCHAUD

Vers trois heures et demie, M. le curé et moi, nous partions pour les Rinfilières. Cette ferme, résidence de la famille Ferchaud, est au faîte d'une colline, à 1.500 mètres du bourg. On y accède par un petit sentier qui s'en va d'un bloc de pierre sur l'autre parmi les genêts et les ajoncs. Nous le prenons sur la droite après avoir suivi la route pendant quelques minutes. Avec lui, nous franchissons le ruisselet qui sépare Loublande du Puy-Saint-Bonnet, sur le territoire duquel se trouvent les Rinfilières. Au fur et à mesure que nous montons, un vaste panorama s'annonce et devient grandiose, vers le sud et le sud-ouest. Là-bas, à mi-horizon, la flèche des Sœurs de la Sagesse marque l'emplacement de Saint-Laurent-sur-Sèvres, la ville du Bienheureux Grignon de Montfort, si dévot à la Mère de Dieu.

Nous voici tout près de la petite chapelle, bâtie naguère, en exécution d'un vœu, par les grands-parents Ferchaud. C'est une construction carrée, toute simple, ressemblant à s'y méprendre à ces petits oratoires qu'on rencontre à proximité de certains villages, dans notre basse Normandie. Elle est assiégée par des groupes pieux venus des environs. Si les foules curieuses qui se ruèrent vers cet endroit dans les premiers mois de 1917 se sont dissipées, le nombre des vrais pèlerins n'a pas diminué. Nous en rencontrons sans cesse à l'aller comme au retour: gens graves, venant moins pour avoir des nouvelles, que nul ne donne d'ailleurs, que pour mettre sous la protection du Sacré-Cœur et de la Sainte Vierge leurs personnes et celles de leurs soldats.

Ne pouvant pénétrer dans l'humble chapelle, nous allons droit à la ferme qu'il me tarde de connaître. Entrant dans l'appartement principal, nous trouvons M. Ferchaud, seul avec Alice, la plus jeune de ses filles. Il nous reçoit avec une sympathie marquée. Grand, sec, à la figure fine, bonne et empreinte de dignité, il m'apparaît comme le type par excellence du paysan chrétien.

Assis devant la cheminée, nous causons... et de quoi? ou plutôt, de qui?... vous le devinez. M. Ferchaud est étrangement saisi à cette pensée que de toute éternité le Sacré-Cœur a pu, pour l'accomplissement de ses plus merveilleux desseins, jeter les yeux sur les Rinfilières, sur sa fille Claire en particulier!... Pourquoi pareille privauté?...

En l'entendant, je me dis qu'il n'y a pas tant lieu d'en être surpris, car Notre-Seigneur doit aimer les familles rurales aux mœurs simples et patriarcales, plus soucieuses de le bien servir que d'amasser de périssables trésors. Il est à remarquer que les Ferchaud qui, de temps immémorial, se succèdent aux Rinfilières, n'en ont jamais été que les fermiers...

M. Ferchaud a passé quelques instants avec Claire dans la journée. Quelle satisfaction pour lui! "J'avais hâte de la revoir!" nous dit-il, avec des larmes plein les yeux. Puis il nous laisse deviner toute l'étendue et toute l'amertume de son sacrifice par l'éloge enthousiaste qu'il fait de sa chère enfant: "Elle était si douce, si dévouée, si délicate, prévenant les désirs et les besoins de tous!... et en même temps si active, si laborieuse: elle faisait du travail pour deux!... Mais, ajoute-t-il, puisque le Sacré-Cœur semble la vouloir, je la lui donne!..." Je me rappelai M. Martin offrant sa "petite reine" au Seigneur. Pour l'un comme pour l'autre la souffrance intime est poignante: mais l'un et l'autre rivalisant de soumission et de générosité. Nobles âmes que celles-là!...

On parle ensuite de la résidence actuelle de Claire:—"C'est curieux, s'écrie M. Ferchaud, comme tout doit venir de nous!... Ainsi cette maison, où s'est retirée ma fille, fut construite jadis avec du granit extrait des Rinfilières et sur un terrain appartenant à notre famille!" J'ai noté ce détail assez intéressant.

Je manifeste le désir de visiter la chambre que Claire, jusqu'à ces derniers temps, partageait avec sa jeune sœur. On ouvrit une porte, et de la maison nous entrâmes dans ce "sanctuaire". C'est le seul mot capable de résumer les impressions que j'y ressentis. Toute parfumée de piété religieuse et familiale par les images et les divers objets qui l'ornent, elle l'était surtout, dans ma pensée, par le souvenir du passé.

En voyant le lit de Claire, que désigne un petit fanion accroché aux rideaux et portant: "Cœur sacré de Jésus, espoir de la France", je songeai aux nuits nombreuses et successives que la pieuse enfant, à l'insu de tous les siens, consacra, dans cette pièce, à la prière et à la pénitence. J'en offris à nouveau tout le mérite pour le salut du pays..

De chaque côté de la cheminée, deux grands portraits perpétuent la mémoire des aïeuls qui firent ériger le petit oratoire.

Entre plusieurs autres disposés sur le mur non loin de la fenêtre, un groupe photographique attira mon attention: celui de la famille Ferchaud au complet. Il date de cinq ou six ans, mais ne laisse pas pour cela de piquer la curiosité. En avant de ses parents, Claire est assise: elle a peu changé depuis lors, m'assure-t-on. C'est un visage très doux, ne respirant que paix et candeur. Autour d'elle, les trois frères, dont l'un est prisonnier depuis le début de la guerre, l'autre sur le front et le plus jeune au pensionnat de Saint-Laurent-sur-Sèvre: puis, les deux sœurs: Alice, celle que nous avons trouvée à la maison, et l'aînée, devenue religieuse de la Sagesse et résidant à Nantes (elle a dû faire ses grands vœux le 2 février dernier).

(*A Suivre*)

L'abbé CHANTEPIE.

Directeur des "Fleur de Lys"

MADAME A UNE NOUVELLE SERVANTE

La servante—Madame, *il n'y a plus* de charbon, et la fournaise est à la veille de s'éteindre.

Madame—Il n'y a plus de charbon! pourquoi ne pas l'avoir dit avant.

La servante—Je ne pouvais vous dire, madame, qu'il n'y avait plus de charbon, quand il y en avait encore.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK

PONTEIX, SASK., MERCREDI 1er MAI 1918 No. 17

FETES DU JOUR— [illegible] ... [illegible]

[illegible]

dernièrement avec sa dame et qui s'y bâtit en toute hâte une habitation provisoire.

CONCOURS

31—Mon premier en musique
A son tour vient.
Mon second vous indique
Qu'il m'appartient.
Pour me trouver, faites comme les autres,
Et demandez mon nom aux douze apôtres.

32—Quel est le comble de la difficulté pour un musicien ?

33 Quel est le fruit que les poissons détestent ?

Solutions:—25. Candélabre; 26. Lot, Jura, Aisne, Aube, Eure; 27. Manger son homestead (avant le 1er avril on aurait pu ajouter: et boire sa préemption).

ACUTE D'ESPRIT.—M. l'administrateur, je ne voudrais pas abuser de votre obligeance, mais il me serait bien agréable de dire quelques mots à ce "Prince charmant". Est-il rien de plus doux que de parler à un prince surtout quand il est charmant? Vraiment, beau Prince, vous changez de tactique, vous savez que l'on prend la mouche avec du miel plutôt qu'avec du vinaigre, alors... Puisque vous [illegible], que n'évoquiez-vous toutes les [illegible] de la fable? vous avez oublié Cupidon! Je suis une énigme pour vous. Que ne me devinez-vous pas [illegible] je vous ai deviné?

Je vous salue respectueusement, Mon[sieur] M. l'administrateur.

UNE ABONEE.

N.B. Bien que les lettres de cette [illegible] nous arrivent toutes [illegible], nous avons lieu de croire que le Prince Charmant n'est pas [illegible] qui a si vite [illegible]. Son Altesse, d'ailleurs, se chargera, sans doute, d'éclairer à ce [illegible] le correspondante.

TRESOR DU FOYER—[illegible] C'est un conseil d'[illegible] [illegible] à faire profiter nos Lec[trices] [illegible] à l'occasion. [illegible] [illegible] papier [illegible] d'essence de térébenthine, on pose ou le [illegible] de lavande [illegible] sur la poitrine, ou la [illegible] d'une feuille d'ouate et on la [illegible] le plus longtemps possible, mais [illegible] sans exagération. Ne pas attendre que la peau s'abîme! Si après cette application, on devait s'exposer à l'air, il faudrait se mettre sur la poitrine une bonne plaque d'ouate. Après deux ou trois applications, l'enrouement disparait complètement.

PARADOXES ET VERITES.—[illegible] [illegible] son propre guide [illegible] disciple d'un sot.

[illegible] pas d'homme qui n'ait [illegible] le meilleur est celui qui [illegible]

BON MOT

[illegible] à dix-huit ans, le dame [illegible] trente-six;

Juste le double, remarque [illegible].

---

gnac. Et il ajoute, soucieux:—Maintenant, cela va encore; mais quand cette femme aura trente cinq ans, et que son mari en aura soixante-dix!...

UN JEUNE MENAGE sans enfants, qui vient d'arriver de France, la femme cuisinière et couturière, le mari au courant de la ferme, s'engageraient à l'année. Ecrire: A. JACQUEMIN, FRENCHVILLE, Sask.

PERDU

Une jument noire, 12 ans, 1,175 lbs, quelques crins blancs à la queue, aucune autre marque. Récompense généreuse. AD. LIBOIRON, PONTEIX, Sask.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD, Sask.

Un feu de forêt a détruit [illegible] de M. Théo. Perrault. Cette maison était inhabitée pour le moment. M. et Mme Théo. Perrault, [illegible] un [illegible] province.

—M. et Mme Alfred St-Arnaud, M. et Mme Yong et [illegible] sont partis la semaine dernière pour aller travailler à Davidson, Sask.

—M. le curé a baptisé, petit M. et Mme Edouard Boucher, un petit garçon qui a reçu le nom de Joseph-Edouard. Parrain et marraine: M. et Mme Médéric Boucher, grand'père et grand'mère de l'enfant.

—On nous annonce la naissance et la mort d'un autre petit garçon chez M. Henri Carrier.

—M. Théodore Lalonde vient d'acheter un bel automobile et aussi la terre de M. Josaphat Maranda. D'aucuns appellent cette terre la "vallée de Josaphat", bien à tort car elle est située sur une hauteur!... Mais si certains exploits se continuent, Arborfield pourrait bien devenir la vallée de Josaphat des petits enfants.

L'un des garçons de M. D. Delage s'est démis la jambe ces jours derniers. Il est actuellement soigné par le Dr McKay de Tisdale.

—Il y a quelque temps l'un des enfants de M. Castonguay, atteint de convulsions, était entre la vie et la mort. Il est maintenant hors de danger.

—Nous apprenons que Mme H. Carrier est sérieusement malade. Il est à espérer que les bons soins de son entourage et les prières de ses cinq petits enfants la feront promptement revenir à la santé.

BELLEVUE, Sask.

La petite neige qui est venue [illegible] nos belles terres à [illegible] [illegible] nous avons [illegible] Nous [illegible] C'est magnifique à voir [illegible] nous entendons les [illegible] des engins de tout côté.

MM. Rosario Gaudet, Adélard Rocle, Louis Saviden, Wilfrid Beaulieu [illegible] un automobile.

La semaine dernière, Sœur Ste [illegible], de la Présentation de Marie, [illegible] de M. Ulric Grenier, son père. Elle a prononcé ses vœux à Saint-Hyacinthe, P.Q., au mois de janvier. Elle enseignera maintenant au couvent de Duck Lake.

Mlle Germaine Gareau, fille de Rosario Gareau, conseiller de la municipalité de St-Louis, a dû subir une opération à l'hôpital de Saskatoon, la semaine dernière. Maintenant elle est en voie de guérison.

BIG RIVER, Sask.

M. Olivier Godin, qui était en promenade dans la province de Québec, est revenu remplacer son père à la boulangerie du village.

Depuis plus de deux semaines M. Louis Godin est rendu sur sa terre à quatre mille d'ici.

On s'attend à voir arriver sous peu au village l'excellente famille Gamache.

—La famille L. Godin était hier en visite chez M. O. Godin qui fait la vie de célibataire avec M. Jos. Montminy.

—Les gens de la Big se trémoussent en grand: il parait que tout s'annonce bien pour une bonne récolte.

—La grande scierie de la Ladder Lake a fait son premier tour de roue [illegible] ce matin: cela veut [illegible] que la grâce est à peu près partie.

Il est rumeur que M. Louis Godin s'est acheté une automobile Maxwell et parcourt les routes sa [illegible].

DUCK LAKE, Sask.

Nous avons été bien dédommagés de la déception de dimanche dernier. Le R. P. Turquetil, O.M.I., est venu nous entretenir de ses chers Esquimaux. Il a officié dimanche dernier à la grand'messe et à l'évangile, il nous a vivement intéressés pendant une demi-heure en nous parlant avec une modestie et une simplicité tout apostoliques des difficultés matérielles et morales de la vie du missionnaire chez ses païens. Depuis six ans, le Père vit au milieu de ces infidèles grossiers, égoïstes et indépendants dont il a réussi à apprendre la langue sans livres ni interprètes, sur une plage morne et désolée où l'hiver dure huit mois et pas un brin d'herbe ne pousse. Une généreuse offrande pour ses missions lui a été présentée en échange pour un petit souvenir dans ses prières.

—Il est rumeur que les parents de quatre enfants Généreux, qui sont au pensionnat, viendraient s'établir parmi nous.

—M. A. Dumoulin a fait baptiser une grosse fille, Marie-Yvonne-Loreza. Parrain et marraine: M. et Mme M. Courchêne.

La multiplicité des grains de sable qu'on jette dans les torrents finit par les arrêter. Les grains de sable qui arrêteront le torrent humain dans sa course vers l'abîme de perdition, ce sont les hommes qui savent se tourner publiquement vers la Vérité outragée et lui dire: je crois en toi, je t'adore. Ils deviennent ainsi les sentinelles de Dieu et gardent la vérité pour les générations à venir.
—L'abbé H. Morin.

EVANGILE

Le cinquième Dimanche après Pâques

(*S. Jean*, XVI).

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Le temps vient où je ne vous parlerai plus en parabole, mais où je vous parlerai clairement de mon Père pour vous: car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde: maintenant je quitte le monde et je retourne à mon Père. Ses disciples lui dirent: C'est maintenant que vous parlez clairement, et que vous ne vous servez plus de parabole. Nous voyons bien à présent que vous savez toutes choses, et qu'il n'est pas nécessaire qu'on vous interroge: c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

Pourquoi les nations glissent dans le sang

Dans la direction qu'il donne aux écrivains catholiques, le Saint-Père a souligné le mal très grave que jette dans le monde l'abandon des principes chrétiens, de la charité issue de l'Evangile.

"Oui! dès que les nations refusent la direction du guide qui leur a été donné, elles pataugent lamentablement dans l'incohérence et glissent dans le sang, remarque le *Progrès du Saguenay*. On mesure l'amour de la patrie, constate le Pape avec tristesse, à la haine de l'ennemi! Il est sûr qu'il faut avoir perdu la notion du droit chrétien pour en être réduit à asseoir le patriotisme sur cette base, inutile pour le moins.

"Mais, ou le monde s'effondrera ou il sera forcé de revenir à son guide, à l'Eglise: "il faudra invoquer surtout le concours de l'Eglise qui seul peut guérir les âmes, les conduire à oublier et à pardonner". La sagesse humaine est incapable de remédier aux maux de l'heure, c'est le Pape qui l'affirme catégoriquement. Surtout, aujourd'hui que cette sagesse se confie de plus en plus dans la haine et dans l'industrie qui sert ce monstrueux sentiment.

"Or, ce qui unit les hommes dans la paix, c'est la charité de l'Evangile, c'est le respect mutuel: ce sur quoi se fonde les relations pacifiques, ce sont les principes, c'est le doit chrétien.

"Prions Dieu d'ouvrir le cœur des nations aux paroles libératrices du Pape, afin que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent."

La neutralité du Pape

Puisque le Pape a condamné le mal, puisqu'il a éprouvé toute violation de la justice et de la charité, que veut-on de plus ?

Qu'il s'érige en juge suprême du différent qui déchire l'Europe, qu'il fasse le partage des responsabilités et qu'il statue les termes de l'entente qui mettra fin au carnage ?

Quelle est la nation, quel est le groupe de belligérants qui en a appelé au jugement du Pape ? Qui a demandé au Saint Père de jouer ce rôle, pour lequel il est éminemment préparé ?

Quels sont les peuples et les gouvernements qui sont prêts à accepter d'avance le jugement du Saint Père ?

Ceux qui crient le plus pour que le Pape prononce son jugement seraient les premiers à crier à l'ingérence du chef de l'Eglise catholique dans les affaires temporelles des nations, s'il osait le faire.

N'avons-nous pas entendu un ministre protestant, exprimant l'opinion de la plupart de ses confrères, s'écrier: "Je demande à tout soldat de la démocratie—anglais, français, italien, américain, canadien,—de voir à ce que cette guerre ne soit pas terminée avant que le *sabre de l'autocratie ne soit brisé, qu'il soit dans la main d'un kaiser ou dans celle d'un Pape*.

Sont-ce là des sentiments qui indiquent qu'on est prêt à accepter le jugement du Pape sur responsabiliés des divers gouvernements dans la guerre actuelle?
—*Le Droit*.

Le revenu des timbres de guerre au Canada, a rapporté en 1917, la somme de $900,000 au ministère des contributions indirectes.

Pour les Cultivateurs

ELEVATEURS COOPERATIFS

Lettre d'un cultivateur

Monsieur le Directeur du *Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask.*

En attendant les renseignements que j'ai demandés sur l'organisation et l'administration des élévateurs, j'ai trouvé la question intéressante et si pratique que j'ai été entraîné à aligner des chiffres et à faire des calculs. Les résultats sont surprenants et ne sont pas exagérés. Je les soumets tels qu'ils sont à vos lecteurs.

Il paraît qu'il y a dans les trois provinces agricoles de l'Ouest [illegible] élévateurs locaux. Sur ce nombre, je sais que les compagnies [illegible], telles que la Grain Growers Grain Co. et la Saskatchewan Cooperative Elevator Co., en possèdent ou contrôlent à peu près [illegible]00. Il en reste donc 2,500 aux mains des capitalistes individuels [illegible].

Ces marchands de grains ont engraissé [illegible] aux dépens des [illegible]. Ils s'y attendaient [illegible] pour construire et équiper ces [illegible] élévateurs à une moyenne de [illegible] chacun, ils n'ont pas [illegible] de risquer et d'engager un [illegible] d'à peu près 20 millions de piastres.

Vous avez une idée de leurs revenus en calculant les profits que les [illegible] des compagnies de [illegible] eux-mêmes rapportent, profits qui sont supposés être inférieurs à ceux des compagnies privées. On m'a montré, l'an passé, un rapport des affaires de la compagnie Saskatchewan Cooperative [illegible], indiquant que l'opération de 230 élévateurs montrait un profit de $757,000.00. Cela fait une moyenne de $3,000.00 par élévateur. Il avait passé par ces 230 élévateurs 39 millions de minots de grain, ce qui fait une moyenne de 170 chars par élévateur. [illegible] un élévateur contenant [illegible] $3,000.00 donne un profit de [illegible] fait du 35 pour cent. Un élévateur qui manipulerait [illegible] 125 chars ferait encore $2,000.00 de profit, ce qui, d'après les mêmes proportions, ferait presque du 25 pour cent.

[illegible] donc être resté dans les limites de la vérité en écrivant, la semaine dernière, que le capital placé dans un élévateur coopératif rapporte du 15 p.c.

Ces chiffres confirment de plus [illegible] que les groupes de cultivateurs à court de capital, pour construire leur propre élévateur trouveront les sommes nécessaires en s'adressant à quelques-uns des [illegible] qui ont de l'argent à prêter. Qui refuserait, en effet, de prêter sur des garanties aussi sûres en revenus ?

D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi nos groupes de cultivateurs ne s'organiseraient pas en comptant seulement sur eux-mêmes. Un des résultats du mouvement coopératif et de l'organisation agricole serait de se rendre indépendant et de se soustraire aux traitements souvent injustes des intermédiaires. Or, pour ce qui regarde la vente des grains, je ne crois pas que les cultivateurs se mettent indépendants en empruntant de l'argent des compagnies de grains en leur laissant en main les affaires et les profits.

C'est pourquoi il faudrait au plus tôt renseigner ceux des nôtres qui ont l'idée de s'associer pour se bâtir un élévateur coopératif.

UN CULTIVATEUR.

Notes sur la culture de quelques légumes usuels

La situation toujours très critique au point de vue des vivres nous invite à produire le plus possible, non seulement des céréales, mais encore des légumes de toutes sortes, et les citadins eux-mêmes doivent prendre part au mouvement.

Avant de faire du jardinage il est très important d'acquérir quelques connaissances sur la culture des différents légumes. Les notes suivantes sur quelques légumes usuels, sont destinées à renseigner les débutants.

CAROTTES ET PANAIS

Les carottes et les panais exigent un sol profond, parfaitement préparé, à texture ouverte, bien [illegible], où les racines peuvent se développer à leur aise. Les panais sont peut-être encore plus exigeants que les carottes sous ce rapport, car leurs racines se fourchent dans un sol compact et prennent une mauvaise forme. On peut appliquer le fumier au printemps ou en automne, et le sol doit être labouré profondément et très bien ameubli.

La pleine terre, on sème la graine généralement avant le 15 mai, en lignes espacées de deux pieds et demi, et à raison de deux livres à l'acre pour les carottes et de quatre livres à l'acre pour les panais. Il faut éclaircir les carottes à deux pouces de distance et les panais à quatre pouces. Les carottes trop espacées dans les rangs deviennent trop grosses pour la table. Le sol doit être suffisamment riche et assez humide pour que la pousse soit uniforme toute la saison. On conserve l'eau du sol au moyen de binages. Il faut tenir les racines recouvertes de terre jusqu'au sommet, car elles verdiraient si elles étaient exposées au soleil et perdraient ainsi de leur valeur marchande.

BETTERAVES

Les betteraves que l'on veut consommer de bonne heure doivent être semées aussitôt que possible, sur sol bien préparé. Pour celles d'hiver, on recommande de semer vers la fin de mai ou aux premiers jours de juin, afin que la betterave ne devienne pas aussi grosse. On obtient de bonnes betteraves sur tous les sols de bonne qualité pourvu que la pousse soit uniforme. Les betteraves dont le développement est interrompu ont une tendance à devenir fibreuses.

On emploie généralement six livres de graine à l'acre. Cette graine est semée en lignes, espacées de 2½ pieds, et les plantes sont éclaircies à 3 ou 4 pouces de distance dans les lignes.

Pas d'homestead pour les étrangers naturalisés ayant porté les armes contre les Alliés

Le Sénat a adopté un amendement au bill des terres du Dominion d'après lequel tout étranger naturalisé canadien qui aura porté les armes contre les Alliés ne pourra obtenir la patente de son homestead. La présence de l'individu en pays ennemi depuis mai 1914 sera la preuve suffisante de sa culpabilité et ce sera à lui de prouver son innocence en démontrant qu'il était ailleurs.

Pour empêcher l'accaparement de la farine

Afin d'empêcher l'accaparement de la farine, ou plutôt afin de réduire la consommation du blé au pays et de permettre d'en envoyer davantage aux Alliés, le bureau des vivres du Canada annonce de nouvelles restrictions.

A l'exception des meuniers, des boulangers, des pâtissiers, des commerçants en gros et en détail et des personnes demeurant à plus de deux milles d'un marchand licencié, personne ne pourra garder en sa possession plus de farine, toute de blé ou en partie de blé, qu'il ne lui en faut pour ses besoins ordinaires pour une période ne dépassant pas quinze jours.

Tout marchand en gros et en détail licencié par le bureau des vivres ne pourra avoir plus de farine, toute de blé ou en partie de blé, qu'il ne lui en faut pour les besoins ordinaires de son commerce pour une période n'excédant pas soixante jours.

A partir du 1er mai, il sera illégal de nourrir ou de laisser nourrir le bétail et la volaille avec du blé bon pour la farine ni tout autre produit en provenant, à l'exception du son et de la moulée.

La violation de ces règlements expose le coupable à une amende de $100 à $1,000, ou à un emprisonnement pour une période d'environ trois mois, ou aux deux ensemble.

Concours de destruction des gaufres

Le Département de l'Agriculture de la Saskatchewan offre des prix aux écoles et aux écoliers pour la destruction des gaufres jusques et y compris le 15 mai. La province est partagée en 36 divisions et un écusson en bronze sera donné à l'école qui obtiendra le plus grand nombre de points dans chaque division. Un écusson en argent sera la récompense de l'école classée la première de la province. Une médaille de bronze sera donnée au garçon ou à la fille ayant obtenu le plus grand nombre de points dans chaque division et une montre en or au garçon ou à la fille classé le premier ou la première pour toute la province. Ainsi donc, l'écusson en argent et la montre en or sont les grands prix, et les 36 médailles sont les prix de districts.

Ont le droit de concourir les garçons et les filles de dix-huit ans et au-dessous. Mes [illegible], [illegible] des maintenant [illegible] mettez de côté vos queues de [illegible] pour les montrer à votre [illegible]. Parlez de ce concours à votre institueur.

Chaque queue compte pour trois points jusqu'au "jour des gaufres", 1er mai, et pour deux points ensuite. N'oubliez pas [illegible] le soir du [illegible] votre frère, votre père [illegible] vous aidera à gagner. Faites votre part afin de conserver des vivres pour les soldats et les enfants de nos alliés outre-mer.

Toute demande de renseignements complémentaires [illegible] adressée à M. P. [illegible], commissaire des semences et mauvaises graines, Département de l'Agriculture, Régina.

Il y aura moins de blé d'automne que jamais dans l'Ontario

La récolte de blé d'automne de la province d'Ontario va être bien au-dessous de la moyenne cette année. La moyenne de terrain ensemencé depuis trente-six ans était de 800,000 acres. En 1916 ce chiffre est tombé à 700,000. Cette année il est tombé à 600,000. De plus, le rendement par acre, d'après les apparences actuelles, sera aussi bien au-dessous de la moyenne.

Des congés pour les ouvriers agricoles

Le Département de la Milice émet l'ordre suivant:

1. Tout membre de l'armée expéditionnaire canadienne encore au pays, de la catégorie au-dessous de "A", pouvant être relevé temporairement de ses devoirs militaires, peut obtenir un congé sans paie, sur l'autorisation de l'officier commandant le district, en produisant un certificat du représentant agricole du district nommé par le Département de l'Agriculture d'Ottawa, attestant que l'homme en question est un ouvrier agricole capable dont les services sont instamment requis sur la ferme.

2. Ces congés seront accordés d'abord jusqu'au 15 juillet, mais pourront être prolongés de trois autres mois par l'officier commandant le district, sur preuve d'un nouveau certificat du représentant agricole attestant que l'homme en question [illegible] premier congé a été [illegible] que ses services sont [illegible] instamment requis.

LES MARCHES

Le marché aux grains

Winnipeg

AVOINE	
No. 2 C. W.	.87¾
No. 3 C. W.	.83⅞
No. 1 fourrage	.83¼
ORGE—	
No. 3	.150
No. 4	.145
Fourrage	.120
[illegible]	
No. 1 N. W. C.	.377
No. 2 C. W.	.373⅜
No. 3 C. W.	.352

Prince Albert

BLÉ	
No. 1 nord	.203
No. 2 nord	.198
No. 3 nord	.193
No. 4 nord	.176
No. 5 nord	.143
AVOINE	.[illegible]
ORGE	$1.00
MOULÉE, 100 lbs	$1.[illegible]
SON, 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	.50c
OEUFS, la douzaine	.45c
BOEUF, la livre	.18c
PORC, la livre	.20c
MOUTON, la livre	.26c

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
[illegible]	$16.00
Pesants	$17.00
Verrats	$9.00 à $10.00
Légers	$16.50 à $18.00
BOUVILLONS—	
Pesants du printemps	$14.00 à $14.50
Pesants de choix	$12.75 à $13.25
De choix pour boucherie	$11.75 à $12.25
Ordinaires	$10.00 à $11.00
Assez bons	$8.75 à $9.50
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$11.75 à $12.50
De choix pour élevage	$8.75 à $9.50
Passables	$8.25 à $9.00
VACHES—	
De choix pour boucherie	$10.75 à $11.50
Passables	$9.75 à $10.00
Ordinaires	$6.75 à $7.50
Conserve	$5.25 à $6.25
Laitières	$75.00 à $110.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$10.25 à $10.75
De choix, légers	$9.25 à $10.00
Passables	$8.25 à $9.00
TAUREAUX—	
De choix	$8.00 à $9.00
Bons	$7.25 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.75
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
VEAUX—	
De choix, légers	$11.00 à $12.00
De choix, pesants	$10.00 à $11.00
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	$17.00 à $18.00
Brebis	$9.00 à $10.00
[illegible]	$[illegible] à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD

LE DÉFRICHEUR

RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No 5 Par A. GÉRIN-LAJOIE

La partie du Bas-Canada qu'on appelle les Cantons de l'Est (*) qui s'étend au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Chaudière jusqu'à la rivière Richelieu, comprenant plus de quatre millions d'acres de terre fertile, est excessivement intéressante, non seulement pour l'économiste, mais aussi pour l'artiste, le poète et le voyageur. Partout la nature s'y montre, sinon aussi sublime, aussi grandiose, du moins presque aussi pittoresque que dans le bas du fleuve et les environs de Québec. Montagnes, collines, vallées, lacs, rivières, tout y semble fait pour charmer les regards. Le touriste qui a parcouru les bords de la rivière Saint-François ne saurait oublier les paysages enchanteurs qui s'offrent de tous côtés. Les rivières Chaudière, Nicolet, Bécancour, avec leurs chaînes de lacs, leurs cascades, leurs rives escarpées; les lacs Memphremagog, Saint-François, Mégantic, Aylmer, avec leurs îlets verdoyants, présentent à l'œil le même genre de beautés ravissantes.

Ajoutons à cela que le sol y est partout d'une fertilité remarquable, que le ciel y est clair et le climat salubre, que toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme, poisson, gibier, fruits, s'y trouvent en abondance, et l'on s'étonnera sans doute que cette partie du Canada n'ait pas été peuplée plus tôt.

Ce n'est que vers la fin du dernier siècle que trente familles américaines traversèrent la frontière pour venir s'établir dans le canton de Stanstead et les environs.

Diverses causes retardèrent la colonisation de cette partie du pays. On sait que d'immenses étendues de forêts devinrent de bonne heure la proie d'avides spéculateurs qui pendant longtemps refusèrent de les concéder. Ce n'est que depuis peu d'années que l'adoption de mesures législatives et la construction de chemins de fer et autres voies de communication dirigèrent l'émigration canadienne vers ces fertiles régions.

C'est là que Jean Rivard avait résolu de se fixer.

Ce fut une scène touchante dans la famille Rivard. La mère surtout, la pauvre mère déjà habituée à regarder son Jean comme le chef de la maison, ne pouvait se faire à l'idée de se séparer de lui. Elle l'embrassait en pleurant, puis s'occupait à préparer ses effets de voyage et revenait l'embrasser de nouveau. Il lui semblait que son enfant s'en allait au bout du monde et son cœur maternel s'exagérait les dangers qu'il allait courir.

Jean Rivard comprit que c'était l'occasion pour lui de se montrer ferme, et refoulant au fond du cœur les émotions qui l'agitaient:

—"Ma bonne mère, dit-il, vous savez que personne ne vous aime plus tendrement que moi: vous n'ignorez pas que mon plus grand bonheur serait de passer ma vie auprès de vous, et au milieu de mes frères et sœurs. Les plaisirs du cœur sont si doux... et je pourrais les goûter dans toute leur plénitude. Mais ce bonheur ne m'est pas réservé. Je ne veux pas revenir sur les considérations qui m'ont fait prendre le parti de m'éloigner, vous les connaissez, ma mère, et je suis convaincu que vous m'approuverez vous-même un jour. Ce qui m'encourage dans ce dessein, c'est l'espoir de me rendre utile à moi-même, à mes jeunes frères, et peut-être à mon pays. Si je partais pour une terre étrangère, sans but arrêté, comme ont fait et comme font malheureusement encore un grand nombre de nos jeunes compatriotes, je concevrais vos inquiétudes. Mais non, Dieu merci, cette mauvaise pensée n'a jamais eu de prise sur moi: je demeure dans le pays qui m'a vu naître, je veux contribuer à exploiter les ressources naturelles dont la nature l'a si abondamment pourvu; je veux tirer du sol les trésors qu'il recèle, et qui, sans des bras forts et vigoureux, y resteront enfouis longtemps encore. Devons-nous attendre que les habitants d'une autre hémisphère viennent, sous nos yeux, s'emparer de nos forêts, qu'ils viennent choisir parmi les immenses étendues de terre qui restent encore à défricher les régions les plus fertiles, les plus riches, puis nous contenter ensuite de leurs restes? Devons-nous attendre que ces étrangers nous engagent à leur service? Ah! à cette pensée, ma mère je sens mes muscles se raidir et tout mon sang circuler avec force. Je possède de bons bras, je me sens de l'intelligence, je veux travailler, je veux faire servir à quelque chose les facultés que Dieu m'a données; et si le succès ne couronne pas mes efforts, je me rendrai au moins le bon témoignage d'avoir fait mon devoir."

La pauvre mère, en entendant ces nobles sentiments sortir de la bouche de son fils, dut se résigner, et se contenter de pleurer en silence.

IV

JEAN RIVARD PIONNIER [illegible]

Jean Rivard partit de Grand-pré, traversa le Saint-Laurent en canot et s'aventura ensuite dans les terres.

Le lendemain de son départ, il s'arrêta dans un village dont les maisons presque toutes nouvellement construites et blanchies à la chaux offraient un certain air d'aisance et de gaieté, et au centre duquel s'élevait une petite église surmontée d'un clocher.

Heureusement pour Jean Rivard, ce village était presque entièrement peuplé de Canadiens. Il alla frapper à la porte de la maison de M. Lacasse, magistrat de l'endroit, qu'il connaissait déjà de réputation.

M. Lacasse était en même temps cultivateur et commerçant. Il n'avait reçu que peu d'instruction dans sa jeunesse, mais il possédait un grand fond de bon sens et des manières honorables qui le faisaient estimer de tous ceux qui l'approchaient.

Jean Rivard prit la liberté de se présenter à lui, et après lui avoir décliné son nom, lui fit part en quelques mots du but de son voyage.

M. Lacasse l'écouta attentivement, tout en le considérant avec des yeux scrutateurs, puis s'adressant à lui:

(A Suivre)

(*) Le mot anglais *Township* n'a pas d'équivalent en français. M. de [illegible]ville dit que le *township* tient le milieu entre le canton et la commune; d'autres, comme M. Laboulaye, prétendent que le township se rapproche beaucoup plus du canton que de la commune, puisqu'un township peut se composer de plusieurs municipalités, de même qu'un canton peut comprendre plusieurs communes. Je me servirai donc dans le cours de ce récit du mot "Canton," de préférence au mot "Township".

PRINCE-ALBERT

Pour l'école séparée

Pour faire face aux plus urgentes dépenses, les enfants de l'école séparée préparent en ce moment un concert qui aura lieu à une date très rapprochée dans la salle paroissiale.

Tout effort est fait afin de le rendre attrayant et digne de la nombreuse audience que nous comptons y voir.

Les enfants d'école ont à cœur de contribuer de leur mieux possible au payement du salaire de leurs maîtresses. A cet effet tout le temps libre des récréations est employé à la préparation d'un grand bazar.

Plusieurs choses seront offertes en loterie, [illegible] à tous ceux [illegible].

L'établissement Burns

[illegible] Burns. On se propose de [illegible] la capacité de l'installation actuelle. On doublera également la capacité de l'entrepôt frigorifique [illegible] des affaires sur une plus large échelle. [illegible] de côté.

[illegible]

— Mgr Pascal est parti pour [illegible]

[illegible]

Des zéros

[illegible]

40,000 milles de lignes téléphoniques dans la Saskatchewan

On estime qu'à la fin de la saison, la Saskatchewan aura [illegible] milles de lignes téléphoniques rurales. Environ 2,000 milles seront construits durant l'été, au coût approximatif de $250,000. La Saskatchewan possède un réseau téléphonique quatre fois plus considérable que ceux du Manitoba et de l'Alberta. Les lignes qui seront construites cette année sont principalement des lignes qui restent à achever, le "local government board" n'autorisant actuellement la construction d'aucun téléphone nouveau.

Le ministre des Affaires étrangères au Japon démissionne

Le vicomte Motono, ministre des Affaires étrangères au Japon, a démissionné. Son successeur est le baron Goto.

Le vicomte Motono était en fonctions depuis juillet 1916. Il avait été, précédemment, ambassadeur à Pétrograd, à Bruxelles et à Paris. Sa démission est provoquée par la question de l'intervention japonaise en Sibérie.

Le général Embury à Régina

Le général Embury est de retour à Régina après trois ans passés sur le front en France. La population lui a fait la plus grande parade militaire et civile qu'on ait jamais vue, dans la capitale.

50,000 automobiles dans la Saskatchewan

Le bureau du secrétaire provincial à Régina compte émettre, au cours de l'année, plus de 50,000 licences d'automobile. Ce sera une augmentation d'au moins 17,000 sur 1917. Avec 50,000 automobiles dans la province, cela donnera une moyenne d'une par quatorze habitants. La vente des machines est plus forte que les années précédentes. Quand bien même on placerait l'embargo sur l'importation des automobiles, comme le bruit en court, le gouvernement n'en émettrait pas moins de 40 à 50,000 licences.

Les tracteurs Ford fournis par le gouvernement ont été détériorés

Sur les mille tracteurs Ford commandés par le bureau des vivres pour être distribués à travers tout le Canada, les cultivateurs de la Saskatchewan en ont acheté 320. Malheureusement un certain nombre de ces tracteurs ont été détériorés, apparemment par des [illegible], dans le but de retarder les travaux agricoles. On [illegible] que le tuyau [illegible] de ces machines était rompu [illegible] soudure, ce qui le met hors d'usage et nécessite une réparation plus ou moins longue. On suppose que ce [illegible] employé de la manufacture avant l'expédition des tracteurs dans l'Ouest canadien.

Une arme supérieure

Quelle est la meilleure arme contre les sous-marins en particulier et contre les Boches en général? Ne cherchez pas, vous ne trouverez point. C'est la pomme de terre.

Tel est au moins l'opinion de M. Lloyd George qui, dans un [illegible] aux fermiers anglais, les incite à planter un million d'acres, si se peut, du légume cher à Parmentier.

La pomme de terre, en effet, [illegible] le plus précieux à l'homme comme aux animaux et, si l'Angleterre en regorge, nul doute qu'elle ne puisse braver jusqu'à la victoire finale le blocus des sous-marins allemands.

Tremblements de terre

Une dépêche de Los Angeles annonce que plus du tiers du quartier d'affaires de San Jacinto, et une pas petite proportion de celui de Hamet, deux villes du comté de Riverside, à environ 70 milles à l'est, sont en ruine, et plusieurs maisons dans les deux petites villes ont été détruites par une série de secousses sismiques qui ont ébranlé toute la Californie méridionale, de bonne heure, dans l'après-midi du 21 avril. On évalue les dégâts à la propriété dans les deux localités, à $100,000 ou $150,000. Une demi-douzaine d'autres villes, y compris Los Angeles, ont subi des dommages secondaires consistant surtout en bris de carreaux et de corniches.

Une autre offensive

L'ennemi ne désarme pas. On sait avec quelle ardeur se mène en Saskatchewan l'offensive contre l'école bilingue, qui formera, dit-on, le thème de la prochaine campagne électorale. Le *Montréal Star* nous apprend qu'au Nouveau-Brunswick, il y a chance de voir s'élever une tempête nouvelle, qui viserait cette fois la situation de fait dont jouit, sous un régime théoriquement neutre, la minorité catholique. Là comme dans l'Ontario et dans l'Ouest, les orangistes sont naturellement prêts à appuyer tous ceux qui, pour un motif ou pour un autre, s'attaquent aux catholiques.—*Le Devoir.*

L'immigration Canadienne-française du Québec doit-elle être dirigée vers l'Ouest?

Deux thèses opposées.—L'opinion de M. Henri Bourassa.

Sur cette importante question, et tout spécialement du point de vue de la lutte nationale et religieuse, M. Henri Bourassa, en réponse à une lettre au *Devoir*, exprimait, il y a quelque temps, une opinion qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

"A maintes reprises, écrit l'éminent publiciste, j'ai entendu soutenir, par des personnes également sérieuses et compétentes, les deux thèses opposées. Les uns combattent toute émigration canadienne-française dans l'Ouest: ils affirment que ce sont autant de forces perdues pour la race et pour la langue, que les Canadiens français, comme groupe, n'ont aucune chance de survie dans l'Ouest, qu'il est infiniment préférable de concentrer toutes nos forces dans la province de Québec et d'y faire de la colonisation et de la culture intensives. D'autres soutiennent le contraire: ils se disent certains de la conservation des Canadiens français de l'Ouest, de ceux surtout qui sont groupés en paroisses rurales: ils disent qu'il y a, dans la province de Québec, un certain nombre de Canadiens français qui ne s'établiront jamais dans les régions forestières et qui, s'ils ne sont pas dirigés vers les plaines de l'Ouest, prendront le chemin des Etats-Unis, comme tant d'autres l'ont fait: loin d'être un affaiblissement pour la race, le développement des groupes français dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest constitue des avants-postes qu'il serait criminel et dangereux de ne pas fortifier.

"J'incline à partager la seconde opinion. Une expérience assez prolongée de ce qui se passe dans les régions de colonisation de notre province m'a convaincu de la vérité du point de départ de cette thèse: aucune classe de Canadiens français ne répugne davantage au défrichement des terres boisées que les habitants de nos vieilles paroisses rurales, éloignés des régions forestières. Ce que je connais de l'Ouest m'a également démontré que les Canadiens français groupés en paroisses se conservent parfaitement, mieux même que beaucoup des nôtres, dans la province de Québec. Quant aux chances de succès, elles dépendent principalement du nombre des enfants et de l'esprit de famille. Un bon agriculteur, père de plusieurs fils assez intelligents pour s'entr'aider, a toutes les chances du monde de réussir dans l'Ouest et d'assurer à ses enfants un fort bel avenir.

"Je ne saurais donc qu'encourager à se placer dans l'Ouest les familles qui se trouvent dans de telles conditions et qui répugnent absolument au défrichement des terres boisées de notre province. Naturellement, je ne saurais les pousser à émigrer là-bas sans les aviser d'aller d'abord visiter les lieux et sans s'être renseignées auprès des Canadiens français de l'Ouest qui s'intéressent particulièrement à la colonisation."

Une étoile va porter le nom de Guynemer

Charles Mauras, journaliste français, vient de se faire l'écho de cette belle idée d'un écrivain catalan qui a proposé de donner à une étoile le nom de Guynemer. Le héros si pur n'était-il pas l'ami et le familier des constellations nocturnes? Les astronomes devront trouver dans la carte du ciel l'étoile la plus brillante pour lui donner le nom du plus vaillant des aviateurs français.

Le généralissime des alliés, le général Foch, est un catholique fervent, il communie tous les jours quand il le peut.

Vidangeurs et mouchards

A remarquer ces paroles du juge Pelletier aux jurés dans l'affaire de "Ti-noir" Desjardins:

"Un rôle de mouchard à $2.50 par jour n'est pas propre. L'affaire est légale, cependant, chacun son goût pour cela. Il faut faire gratter les rues, transporter les vidanges et il faut des mouchards... En loi, il est permis de fréquenter les criminels, mais ce qui est défendu au policier et au mouchard: c'est d'encourager le crime, d'y inciter et de le faciliter."

Sir Robert Borden, en voyage d'affaires à New-York, déclare à un journaliste que les troubles de Québec ont été grandement exagérés par les racontars venus du Canada et que l'immense majorité de la population de la province de Québec accepte loyalement la conscription.

* * *

L'indiscrétion du général Maurice, critique militaire de Londres, qui évoquait il y a deux semaines le spectre de Waterloo au sujet des réserves françaises qui, à son gré, tardaient trop d'arriver, a créé une très fâcheuse impression aux Etats-Unis et dans les autres pays alliés. On y a eu une critique malveillante de la nouvelle organisation du front occidental sous un chef unique.

* * *

L'état de santé de Mgr Ireland, archevêque de St-Paul, Minn., inspire des craintes.

* * *

Les protestants et les esprits forts qui récusent l'infaillibilité du Pape sont tout de même obligés d'adhérer, ces temps-ci, à un nouveau dogme: l'infaillibilité du ministère en temps de guerre.

* * *

Le cardinal Gibbons envoie chaque semaine des fonds en France pour la restauration des églises détruites par les vandales germains.

* * *

Le Rév. P. Ivor Daniel, O.M.I., autrefois d'Edmonton, a charge d'une œuvre de cercle militaire à Londres, le "Catholic Army Club."

* * *

Le journal royaliste français l'Action Française, de Paris, a recueilli en trois mois une souscription de plus d'un million de francs de la part des amis de l'œuvre. Léon Daudet et Charles Maurras sont les principaux rédacteurs de ce journal qui mène une courageuse campagne contre les traîtres et les espions.

* * *

On calcule que pendant le dernier mois, le kaiser a perdu 300,000 hommes et plus de 150,000 blessés.

* * *

A ceux qui se demandent pourquoi Foch n'attaque pas encore, Maurice Barrès répond qu'il ménage ses réserves en cas d'une troisième attaque.

* * *

Le colonel Hunter dit que la Grande Bretagne a levé jusqu'ici 7,500,000 hommes et qu'elle combat sur 37 fronts. Tous les soldats valides ont été utilisés aux Indes, en Chine, en Turquie, en Perse, en Afrique du Sud, en Irlande et en une vingtaine d'autres endroits.

* * *

A la suite de l'Argentine et de l'Uruguay en Amérique du Sud, le Guatemala est sur le point de proclamer l'état de guerre avec l'Allemagne. La Hollande aussi est indécise, et les relations sont très tendues avec l'Allemagne.

* * *

Répondant au colonel Currie, à la Chambre, sir Sam Hughes a pris la défense d'Armand Lavergne: "J'ai une haute opinion de Lavergne, dit-il, je crois qu'il mérite des éloges, plutôt que des reproches, pour sa récente conduite à Québec." Comme quoi Sam Hughes peut quelque fois parler bon sens.

* * *

La France défend maintenant les quatre-cinquièmes du front occidental, et, au besoin elle peut encore secourir l'autre cinquième.

* * *

Foch a déjà sauvé les Anglais dans les Flandres en 1914. Il vient encore de les sauver devant Amiens. Quant à reconnaître le service rendu, c'est une autre affaire pour les gazettes jingoes!

* * *

Napoléon comptait les minutes à Austerlitz. Foch comptera peut être les semaines, mais "il les aura".

* * *

En Californie, voilà maintenant que les femmes sont admises à faire partie du jury en cour criminelle. A San Francisco, un procès pour meurtre s'est déroulé devant un jury mixte d'hommes et de femmes et ce jury a rendu un verdict de meurtre pur et simple.

* * *

Un député anglais, sir William James Bull, a donné avis qu'il déposera à la Chambre des communes une résolution étendant l'application à toutes les femmes célibataires, de 19 à 30 ans, de la conscription pour travail d'importance nationale. Sir William est le député unioniste de Hamersmith. Encore un principe nouveau qui pourrait bien devenir réalité pour achever de bouleverser la société. Après la femme électrice et la femme-député, aurons-nous la femme-soldat comme en Russie?

* * *

A propos de modes, il y a un courant d'opinion aux Etats-Unis qui réclame la création de "costumes de guerre", c'est-à-dire l'obligation, pour les manufacturiers, de ne fabriquer que des vêtements d'un certain modèle, et à des prix populaires. Les modèles compliqués, les chaussures élégantes à tiges invraisemblables et à couleurs encore plus étranges disparaîtraient du coup, et avec eux certaines dépenses très considérables encore qu'inutiles. Le projet est fort pratique. Reste à savoir quelles chances de réalisation il aura!

* * *

Il paraît que depuis quelque temps à Berlin on utilise des éléphants pour transporter les lourdes charges. C'est le comble du Kolossal et parfaitement dans le tempérament national.

* * *

Un critique américain propose sérieusement de tuer les poètes qui dépassent l'âge de vingt-six ans ou de les empêcher d'écrire à cet âge atteint. En voilà un qui n'est pas commode! Il doit être en quête d'une place à la censure.

* * *

Les nouveaux édifices parlementaires à Ottawa auront coûté la jolie somme de cinq millions. Ils ne seront pas terminés avant la prochaine session.

CELA DEVRA LUI APPORTER UN MILLION

Un homme de Cincinnati découvre un médicament qui dessèche les cors de sorte qu'ils peuvent s'enlever

La bonne nouvelle s'est répandue rapidement et les pharmaciens ici ne fournissent pas à distribuer ce freezone, la découverte récente d'un homme de Cincinnati. On dit que le cor dessèche et qu'il s'enlève avec les ongles sans douleur.

Le quart d'un once coûte très peu mais suffira à faire partir n'importe quel cor.

Vous en appliquez juste un peu sur le cor sensible et endoorés ou sur le calus et à l'instant le mal disparait et bientôt le cor ou le calus se ratatine si bien que vous l'enlevez sans douleur.

C'est une composition qui sèche vite et n'irrite la peau en aucune façon.

Cette découverte évitera une foule de décès causé par l'infection et le tétanos qui sont les suite de cette habitude criminelle de tailler les cors. 5

PETITES ANNONCES